



PLURADIS

VILLE DE SARCELLES

AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET LES DISCRIMINATIONS DE SARCELLES

2022 - 2025



LES PARTENAIRES





*« L'histoire sert d'abord à savoir d'où l'on vient.
D'où viennent les Hommes, le monde, d'où vient sa famille.
C'est quelque chose de très important car, à partir du
moment où l'on sait d'où l'on vient, on peut se repérer pour
aller vers l'avenir. On s'inscrit dans un temps qui est le sien
et dans un temps beaucoup plus ancien qui est celui des
origines »*

Benjamin STORA
Historien

PRÉAMBULE

L'histoire contemporaine de Sarcelles se confond très largement avec l'histoire française de l'immigration depuis les lendemains de la Seconde Guerre Mondiale.

L'édification du Grand Ensemble de Sarcelles, l'un des premiers en France, aujourd'hui encore l'un des plus emblématiques, vient introduire un bouleversement urbain mais aussi sociologique d'ampleur.

Sarcelles présente aujourd'hui, au sein d'une urbanité bien connue, une humanité et une identité à multiples visages. Alors que le terme de « Grand Ensemble » désigne une entité bâtiminaire, la pertinence de cette définition est encore plus grande lorsqu'elle décrit la réalité démographique sarcelloise.

Singulière, Sarcelles l'est aujourd'hui surtout par la diversité des populations qu'elle accueille depuis plus de soixante ans, au gré des vagues migratoires successives. L'enjeu pour la ville est de permettre à chacun de valoriser sa culture d'origine, tout en favorisant l'expression d'un commun républicain. Il s'agit ni plus ni moins que de permettre le respect des différentes cultures et de favoriser leur partage, leur compréhension mutuelle.

Cette volonté affirmée de concilier la mémoire, la transmission, les apports culturels et l'édification d'une identité commune et diverse à la fois, est inscrite dans le Plan Territorial de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et les Discriminations (PLURADIS), signé en 2019 pour trois ans avec l'État, la Communauté d'Agglomération, la Licra, SOS Racisme et l'U.E.J.F.

Ce plan, piloté par la D.I.L.C.R.A.H, s'articule autour de quatre axes : lutter contre la haine sur internet ; éduquer contre les préjugés et les stéréotypes ; mieux accompagner les victimes ; investir de nouveaux champs de mobilisation.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers prioritaires et à réduire les inégalités observées à l'échelle nationale. La lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes constituent des cibles transversales obligatoires pour chacune des thématiques du contrat de ville. La mise en place de plans territoriaux donne l'occasion d'une mise en transversalité de ces différentes thématiques.

La défense des valeurs républicaines que sont l'égalité entre les citoyens, la solidarité, la citoyenneté et le vivre ensemble est incarnée, à travers PLURADIS, par la mobilisation des citoyens, des associations, des représentants des cultes et des institutions.

Forte de cette expérience, la ville de Sarcelles souhaite reconduire ce Plan territorial, PLURADIS, pour les trois années à venir.



SE RASSEMBLER POUR MIEUX AGIR

Engager cette dynamique, c'est rassembler les volontés, les idées et les moyens pour mieux identifier les réussites et les problèmes, affiner la compréhension des situations et adapter les manières d'agir : lutter contre le racisme, contre l'antisémitisme, pour l'égalité femmes-hommes, contre les discriminations à l'emploi et contre toutes les autres formes de discrimination.

« JOUER COLLECTIF » ET AVEC MÉTHODE

La Ville de Sarcelles anime cette dynamique, en coordination avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays-de-France qui met en œuvre un Plan de lutte contre les discriminations. L'enjeu de ce pilotage est triple. Établir un diagnostic partagé de la situation sur le territoire pour identifier les problèmes et inventorier les solutions proposées. Rechercher et expérimenter de nouveaux modes d'actions et champs de mobilisation. Évaluer les actions réalisées.

Un comité de pilotage annuel composé des signataires du Plan territorial est installé pour dresser les bilans et définir les orientations. Un **comité technique** trimestriel réunit les acteurs du Plan pour élaborer la stratégie opérationnelle de sa mise en œuvre. Des **groupes de travail** thématiques structurent l'animation du projet : un programme d'action est présenté en annexe du plan, il en illustre la déclinaison opérationnelle. Un **comité scientifique**, composé d'experts, sera créé pour suivre le Plan territorial et alimenter les réflexions.

L'évaluation des actions mises en place permet de mesurer leur efficacité mais aussi de bâtir et adapter le Plan aux besoins du territoire et des publics. Chaque action reposera sur une grille d'objectifs opérationnels et de critères et indicateurs d'évaluation préalablement définis. L'évaluation des actions permettra d'établir un bilan annuel global du plan.

CONTRACTUALISER

Le Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Sarcelles fait l'objet d'une contractualisation triennale avec l'État, la Communauté d'Agglomération, la Licra, SOS Racisme, l'U.E.J.F sur la base des objectifs définis.

Le Plan territorial permet l'adhésion de partenaires extérieurs comme cela est le cas avec le Musée national de l'histoire de l'immigration ou le Mémorial de la Shoah.

Des conventions sont établies avec les partenaires qui s'engagent dans le Plan par des projets spécifiques.

DES ORIENTATIONS DÉFINIES

Ce Plan est construit selon quatre orientations : l'éducation, l'histoire et la mémoire, le vivre ensemble et les discriminations à l'emploi.

L'ÉDUCATION : La sensibilisation des jeunes est prioritaire et il est important qu'elle concerne toutes les classes d'âge, de la maternelle jusqu'au lycée. Ce travail consiste à lutter contre les préjugés, les stéréotypes et les représentations notamment en favorisant la rencontre et les échanges entre les élèves. Il s'inscrit dans un partenariat avec les établissements scolaires publics et privés sous contrat et les clubs sportifs.

HISTOIRE ET MÉMOIRE : Le travail de mémoire, prenant appui sur l'histoire, a pour objectif de permettre aux jeunes générations de mieux comprendre comment des individus et des communautés issus d'origines très différentes ont contribué, grâce au creuset républicain, à la construction de la nation française. A Sarcelles sont présentes de nombreuses communautés et sont organisées des commémorations pour se souvenir de faits qui ont marqué leur histoire. Un travail de transmission, de souvenir, d'échange, de connaissance et reconnaissance de l'autre pourra prendre appui sur ce capital local dans des dimensions intergénérationnelles et intercommunautaires.

LE VIVRE ENSEMBLE : Sarcelles est un territoire où le vivre ensemble est une réalité et où la fraternité a toujours existé entre les différentes communautés. Il convient de valoriser, d'entretenir et de renforcer ces valeurs chères à la population et importantes pour l'équilibre du territoire. Cela passe par des rencontres entre les habitants, des temps de vie partagés par toutes et tous autour d'évènements culturels, festifs et évènementiels : spectacle vivant, musique, humour, sport et convivialité.

LES DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI : Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont notamment concernés par les discriminations dont les processus de ségrégation et d'exclusion peuvent engendrer des formes multiples de discriminations. A l'appui de plusieurs études , la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France, dans le cadre de ses compétences, porte un projet de plan territorial de lutte contre les discriminations notamment sur les questions d'éducation, d'accès à l'emploi et à la formation. Le plan proposé par la Ville Sarcelles sera co-construit avec la Communauté d'Agglomération et articulé avec son projet.

UNE DÉMARCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE

De manière transversale à l'ensemble des quatre axes du plan seront abordées les questions relatives au racisme, à l'antisémitisme, à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre la haine anti LGBT, au handicap et à toutes les autres formes de discrimination.

QUELQUES ÉTUDES À L'APPUI

- **2015** : Diagnostic des besoins en matière de phénomènes discriminatoires par le cabinet ALTIDEM
- **2016 - 2017** : mission d'élaboration et de mise en œuvre d'un programme de professionnalisation en matière de LCD par le cabinet EXPRESSION
- **2017 - 2018** : Diagnostic stratégique en matière de lutte contre les discriminations et transmission d'une enquête en ligne à destination des habitants du territoire réalisés par le cabinet EQUALITY CONSULTING ETHNIQUE ET DIVERSITÉS

Le Plan permet une mise en transversalité des différents dispositifs relevant des politiques publiques sectorielles actives à l'échelon local : accès à l'emploi et à la formation, citoyenneté et laïcité, égalité femmes-hommes, Contrat Local de Prévention et de Sécurité, Contrat Local de Santé, Projet Local d'Éducation, Cités Éducatives, Contrat Local d'Éducation Artistique, politique jeunesse, Réseau d'accompagnement et d'appui à la parentalité, soutien à la vie associative, action culturelle, action sportive, action sociale territoriale, handicap et accessibilité, démocratie locale et participation citoyenne.

LES OBJECTIFS DU PLAN 2022-2025

1. Accueillir les victimes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations ;
2. Former les acteurs et les élus ;
3. Éducation et mémoire : éduquer à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;
4. Rassembler, mobiliser et valoriser les initiatives ;
5. Communiquer ;
6. Évaluer le Plan territorial.

Ces objectifs sont transversaux aux quatre orientations du plan : éducation, histoire et mémoire, vivre ensemble, emploi-formation.

ENGAGER UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ, EXPÉRIMENTER ET MODÉLISER

La Ville de Sarcelles engage ce Plan dans une démarche de recherche de résultats et de qualité.

Le projet prend appui sur les compétences spécialisées de l'État et plus particulièrement de la délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT et des associations nationales spécialisées et reconnues que sont la LICRA, S.O.S Racisme et l'U.E.J.F.

La Ville de Sarcelles a créé une délégation politique à la lutte contre les discriminations et positionne le pilotage du projet au niveau de sa direction générale des services avec un chargé de mission dédié.

Sarcelles est un territoire d'expérimentation de la meilleure

reconnaissance et gestion des actes de haine (racistes, antisémites et homophobes).

C'est à ce titre qu'a été créé le label PLURADIS autour de la dynamique partenariale engagée, de l'adaptation d'outils et d'actions en réponse aux problèmes observés.

POURQUOI UN LABEL ?

- Pour une communication large, lisible et répandue auprès de la population et des acteurs
- Pour modéliser les expérimentations réussies
- Pour une démarche de qualité et de résultats : pilotage, évaluation, innovation
- Pour marquer l'engagement de la Ville et de ses partenaires dans le temps

PRÉSENTATION DU PLAN TERRITORIAL 2022 – 2025

1. ACCUEIL DES VICTIMES DE RACISME, D'ANTISÉMITISME ET DE DISCRIMINATIONS

Enjeu : Toute personne victime de discrimination à Sarcelles doit pouvoir faire valoir ses droits !

Besoin : Mettre en place un « parcours » pour les victimes par la création d'une « Mission d'accueil, d'orientation et de traitement des victimes » en lien avec la Communauté d'agglomération, la Défenseure des Droits et en partenariat avec les associations spécialisées : Licra, SOS Racisme et UEJF.

Actions : Rationnaliser et organiser sur le territoire les permanences d'accueil des victimes et communiquer sur.

2. FORMATION DES ACTEURS ET DES ÉLUS

Enjeu : Former les acteurs publics à la lutte contre les discriminations et produire un discours public autour de cet enjeu.

Besoin : Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des agents de la collectivité engagé avec les ateliers « Préjugés, stéréotypes et discriminations » et proposer un travail de formation

des élus : organiser 3 ou 4 ateliers de 2 heures par an sur un format convivial.

Actions : Inscrire la question des discriminations, de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans la cadre du plan de formation de la ville de la Sarcelles et mettre en place des formations de réseau.

3. EDUCATION, HISTOIRE ET MÉMOIRE : EDUQUER À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

Enjeu : Favoriser la citoyenneté par la transmission de connaissances auprès des jeunes générations et mobiliser les acteurs du champ éducatif (écoles, collèges et lycées d'enseignement publics et privés sous contrat, associations éducatives...).

Besoin : Créer une dynamique de travail et de projet en milieu scolaire sur ces enjeux en associant les professeurs à la construction du partenariat et des projets : prévoir des temps spécifiques avec les professeurs pour définir les méthodes et les outils pédagogiques mis en œuvre dans le cadre du Plan territorial.

Actions : Mise en place de concours nationaux : « La flamme de l'égalité », Prix Ilan Halimi, concours de la résistance et de la déportation, le printemps des poètes, concours d'éloquence, et des actions menées par la ville comme le concours de poésie , le Prix FETKANN Maryse CONDE, le réseau LAM...

4. RASSEMBLER, MOBILISER ET VALORISER LES INITIATIVES

Enjeu : Favoriser la participation et la prise de parole des habitants en mobilisant les champs culturels et artistiques.

Besoin : Développer la prise de parole et d'initiatives des habitants, favoriser l'autonomie et l'engagement, renforcer le lien entre la collectivité et les citoyens.

Actions : Développer des actions et projets de proximité associant les acteurs locaux et la population : African Book Truck, projet avec Civic City, exposition Portraits de France, Panthéon des Oubliés...

5 - COMMUNIQUER

Enjeu : « Faire savoir » ce qui est réalisé à Sarcelles en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : dire ce qui est fait et communiquer sur l'impact des actions.

Besoin : Rendre lisible l'action du PLURADIS pour les administrés : outil d'information sur la chaîne de signalement et de traitement des situations.

Actions : Outil de communication type flyer pour communiquer autour du Label local PLURADIS, prise de parole du maire en lien avec les acteurs du Plan, poursuite la démarche de labellisation des actions qui concourent aux objectifs du plan.

6 – EVALUER LE PLAN TERRITORIAL

Enjeu : Evaluer l'impact du Plan auprès des habitants, des acteurs associatifs et institutionnels mobilisés sur le territoire de Sarcelles.

Besoin : Mieux identifier et répondre aux besoins du territoire.

Actions : Evaluation à conduire par un cabinet extérieur ou stagiaire étudiant et par la collectivité.

Sarcelles, le 5 juillet 2022

PATRICK HADDAD

*Maire de Sarcelles
Conseiller départemental
du Val d'Oise*

BENOÎT JIMENEZ

*Vice Président de la communauté
d'agglomération Roissy Pays-De-France*

SOPHIE ELIZEON

*Déléguée interministérielle
à la lutte contre le racisme,
l'antisémitisme, les discriminations
et la haine anti – LGBT*

XAVIER DELARUE

*Préfet Délégué pour l'Egalité des Chances
Préfecture du Val d'Oise*

MARIO STASI

Président de la LICRA

DOMINIQUE SOPO

Président d'SOS Racisme

SAMUEL LEJOYEUX

Président de l'U.E.J.F





PLURADIS
VILLE DE SARCELLES
AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

MAIRIE DE SARCELLES
4, place de Navarre

01 34 38 20 00
WWW.SARCELLES.FR

